

### Quels moyens et ressources pour répondre à l'appel à candidatures LEADER ?

#### Pourquoi cette session ?

Cette session commune à tous les Groupes d'Actions Locales (GAL) est indispensable pour les territoires qui s'interrogent sur les moyens à mobiliser en interne et/ou en externe pour travailler sur la réponse à l'Appel à candidatures (AAC) LEADER lancé par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette deuxième session du cycle d'accompagnement pensé par Cap Rural vise à apporter des points de méthodologie pour :

- Identifier les ressources humaines mobilisables
- Lister les tâches qui nécessitent d'être internalisées vs externalisées (de type Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)
- Construire un argumentaire sur les arbitrages internalisation/externalisation
- Calibrer l'équipe-projet à mettre en place en lien avec l'organisation envisagée

Les acquis de cette session constitueront un **socle de base** pour l'ensemble des sessions prévues dans le cycle d'accompagnement LEADER 23-27 ([voir calendrier prévisionnel](#)).

#### Une session pour qui ?

La session s'adresse :

- Aux agents de développement LEADER et autres agents de développement potentiellement identifiés pour collaborer...
- Aux directeurs et chefs de services des structures concernées par la candidature...

... qui vont se mobiliser pour travailler la candidature sur ce nouveau périmètre.

#### Programme

##### Décrypter le contenu de l'AAC LEADER AuRA

- Les modalités d'accompagnement de la Région
- Répartir les moyens en fonction du contenu à produire

##### Dimensionner ses RH pour répondre à l'AAC

- Les fondamentaux LEADER en matière d'animation et de démarche ascendante
- Externaliser *a minima* : construire un argumentaire pour convaincre
- Construire un cahier des charges : grandes lignes et points de vigilance

#### Intervenantes

- **Anne CARTON**, directrice - Cap Rural
- **Anne MICOUD**, consultante, spécialiste du développement local rural et de l'évaluation - Consortium consultants

#### Modalités d'animation

Des travaux à réaliser en amont de la session (schéma des ressources humaines en place) et des apports de méthode et/ou organiser les actions futures.

##### En pratique

- Une session unique pour tous les territoires candidats
- Date : **15 avril, de 13h30 à 16h, en ligne**
- [Formulaire d'inscription individuel](#)
- Participation non soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural
- Contact : Marion Lesourd, 06 77 83 12 76, [europa.dev rural@caprural.org](mailto:europa.dev rural@caprural.org)